

ZAC de la Zone Industrielle des Tilleroyes - Approbation du bilan de clôture

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Les travaux d'aménagement de la ZAC «Zone Industrielle des Tilleroyes» sont entièrement réalisés et leur réception prononcée. Plusieurs entreprises sont implantées sur cette zone.

Aujourd'hui, il convient de clore cette opération dont le bilan laisse apparaître un excédent d'un montant de 106 494,80 F. Les terrains compris dans la ZAC devant respecter le plan d'aménagement, ceux-ci seront désormais soumis au régime de droit commun, c'est-à-dire le Plan d'Occupation des Sols.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la fin de la ZAC dénommée «Zone Industrielle des Tilleroyes» et par conséquent autoriser l'application du régime du POS sur l'ensemble du secteur,

- approuver le bilan de clôture de cette ZAC,

- donner quitus à la Société d'Equipement du Département du Doubs pour la réalisation de cette ZAC,

- ouvrir en recettes au budget supplémentaire de l'exercice courant, par décision modificative, un crédit de 106 495 F au 961.1/723.30100 pour l'encaissement de l'excédent constaté au bilan de clôture, soit 106 494,80 F.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.